



CF DES IUT

Règlement universitaire

Saison 2025-2026

FOOTBALL à 8

Composition de la commission mixte nationale

Membres ADIUT

Stéphane BALMAIN

Membres des IUT

Patrick CHALUMEAU (IUT Lyon 1)

Sébastien NEDELEC (IUT de Quimper)

Membres FF Sport U

Delphine REGEARD (Directrice Nationale Adjointe)

	DATE ET LIEU	PRÉ-ENGAGEMENTS	ENVOIE DES RESULTATS
CF des IUT	11-12 mars 2026 La Rochelle	21 novembre 2025	06 février 2026

PREAMBULE :

La convention entre l'ADIUT et la FFSU signée le 12 juin 2024, marque le début de la collaboration entre les deux parties.

La CMN nouvellement mise en place pour l'olympiade 2024-2028, a œuvrée afin d'offrir la plus belle expérience possible aux étudiants et étudiantes des IUT.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES IUT

Football à 8

1- DATE ET LIEU

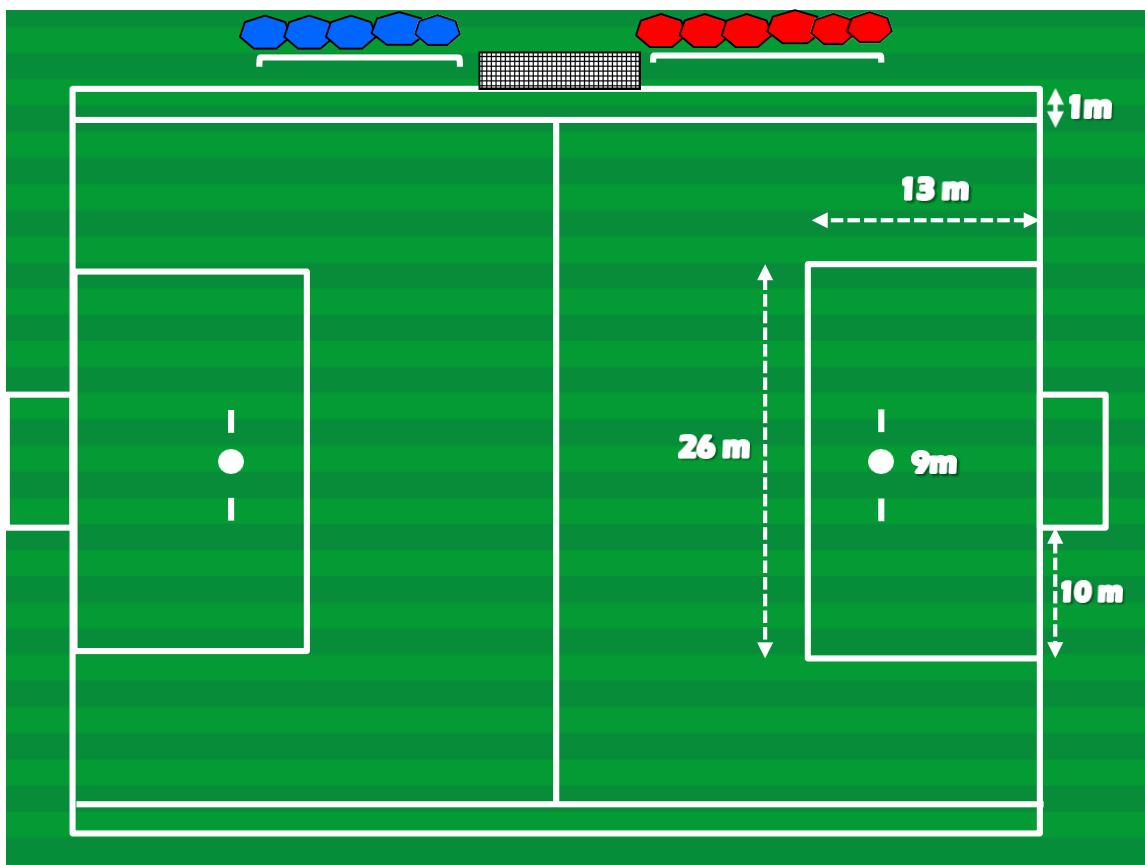
11 - 12 mars 2026
La Rochelle (Nouvelle-Aquitaine)

2 - REGLEMENTS SPORTIFS

- 8 équipes maximum pour le tournoi féminin et 12 équipes maximum pour le tournoi masculin peuvent participer au CF des IUT.
- Chaque équipe est composé de **8 joueurs ou joueuses + 4 remplaçant.e.s** maximum autorisé.e.s.
- Maillots numérotés.
- Les sorties pour remplacement sont non définitives.
- Pas de prolongation.
- En cas de match nul, la rencontre se terminera par une série de trois tirs au but (puis mort subite en cas d'égalité).
- Le résultat de l'épreuve des tirs au but servira, le cas échéant, à les départager en cas d'égalité aux points dans les poules.
- Les temps de jeu, mi-temps sont à la discrétion de l'organisateur en fonction de la formule sportive retenue. (120 minutes maximum sur la journée pour les garçons et 90 minutes maximum sur la journée pour les filles ; **2x15' pour les garçons et 2x10' pour les filles**).
- L'information sera communiquée aux équipes lors de la réunion technique.

LES LOIS DU JEU

LOI 1 : LE TERRAIN



- Le terrain doit avoir les dimensions suivantes : longueur 60 à 70 mètres, largeur: 45 à 55 mètres, (tolérance de 3 mètres de plus ou de moins).
- Ces dimensions correspondent à un demi-terrain de football à onze.
- Les dimensions des buts sont de 6 x 2,10 mètres. Ils doivent être fixés au sol, sur la ligne de touche du terrain à onze de préférence (les buts pivotants sont recommandés).
- Deux lignes sont tracées perpendiculairement à la ligne de but, à 10 m de chaque montant du but. Ces lignes avancent sur le terrain sur une distance de 13 m et sont réunies par une ligne tracée parallèlement à la ligne de but. L'espace délimité par ces lignes et la ligne de but est appelé surface de réparation
- Le point de réparation (pénalty) est placé à 9 mètres de la ligne du but.
- L'équipe adverse au moment de la frappe est de 6 mètres

LOI 2 : LE BALLON

- Un ballon de type n°5 homologué sera utilisé pour la compétition.

LOI 3 : NOMBRE DE JOUEURS / JOUEUSES

- Une équipe se composera de 8 joueurs-joueuses au moins dont un/une gardien-ne de but et de 4 remplaçants maximum.
- Les remplacements peuvent se faire à tout moment de la partie, à condition d'attendre un arrêt de jeu et l'autorisation de l'arbitre.
- Les joueurs-joueuses remplacées peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçant(e)s.
- Une équipe présentant moins de 7 joueurs-joueuses est déclarée forfait.

LOI 4 : ÉQUIPEMENT DES JOUEURS / JOUEUSES

- Les joueurs-joueuses devront porter un maillot numéroté, un short, des chaussettes entièrement relevées et des protège-tibias.
- **Le port des protèges tibias est obligatoire** ; les joueurs-joueuses ne doivent porter aucun objet dangereux.
- La couleur du maillot du gardien de but doit être distincte de celle des joueurs-joueuses.

LOI 5 ET 6 : ARBITRES ET ARBITRES-ASSISTANTS

- La rencontre est arbitrée de préférence par un arbitre en formation CUA2, ou par un arbitre officiel.
- Le staff arbitral sera complété par des étudiants de l'UFR STAPS.
- Il n'est pas prévu d'arbitre assistants sur les rencontres.
- Dans tous les cas, une réunion préparatoire d'avant match en présence des deux responsables et des arbitres s'avère indispensable pour rappeler les règles essentielles.

LOI 7 : DURÉE DES MATCHS

La durée des matches dépend du nombre d'équipe et de l'organisation. Celle-ci sera précisée à la réunion technique.

Dans tous les cas et de manière réglementaire, le temps de pratique effective par joueur-joueuse ne peut dépasser 90 minutes pour les filles et 120 minutes pour les garçons dans la journée.

LOI 8 : COUP D'ENVOI

- Les joueurs-joueuses adverses doivent se trouver à 6 mètres du ballon.
- Le ballon est en jeu dès qu'il a été botté (vers l'avant ou vers l'arrière)
- Un but ne peut pas être marqué directement sur Coup d'Envoi

LOI 9 : BALLON EN JEU OU JEU ARRÊTÉ

- Le ballon est hors du jeu lorsqu'il franchit entièrement une des lignes du terrain, que ce soit à terre ou en l'air.
- Le jeu est stoppé ou arrêté lorsque l'arbitre siffle.

LOI 10 : BUT MARQUÉ

- Un but est marqué lorsque le ballon a franchi entièrement, à terre ou en l'air, la ligne de but.

LOI 11 : HORS-JEU

- Identique à celle du jeu à onze, mais la zone de hors-jeu est délimitée par :
 - o la ligne de but, les lignes de touche et la ligne médiane.
- En cas d'infraction, le jeu sera repris par un Coup Franc Indirect pour l'équipe adverse à l'endroit de la faute (c'est-à-dire à l'endroit où il a touché le ballon).

Position de hors-jeu

- Être en position de hors-jeu n'est pas une infraction en soi. Un joueur est en position de hors-jeu si : il est plus près de la ligne de but adverse que le ballon et l'avant-dernier adversaire
- Un joueur n'est pas en position de hors-jeu s'il se trouve :
 - en dehors de la zone de hors-jeu, ou
 - à la même hauteur que l'avant-dernier adversaire, ou
 - à la même hauteur que les deux derniers adversaires.

Infraction

- La position de hors-jeu d'un joueur ne doit être sanctionnée que si, au moment où le ballon est touché ou joué par un coéquipier, le joueur prend, de l'avis de l'arbitre, une part active au jeu en faisant action de jeu.

Pas d'infraction

- Il n'y a pas d'infraction de hors-jeu quand un joueur reçoit le ballon directement sur un coup de pied de but, ou sur une rentrée de touche, ou sur un coup de pied de coin.

LOI 12 : FAUTES ET INCORRECTIONS

- Identique à celle du football à onze à savoir les coups francs sont directs ou indirects.
- Les coups francs directs concernent de manière générale toutes les fautes où il y a un contact entre le joueur et son adversaire (tenir, faire un croche-pied, bousculer... un adversaire) et toucher délibérément le ballon de la main pour un joueur.
- Les coups francs indirects concernent les fautes où il n'y a pas de contact entre le joueur et son adversaire (jeu dangereux, obstruction, empêcher le gardien de lâcher le ballon des mains) ainsi que les fautes spécifiques du gardien de but :
 - Prendre le ballon des mains sur une passe effectuée du pied par un partenaire
 - Dégager le ballon de volée ou demi-volée
 - Reprendre le ballon des mains après l'avoir lâché sans qu'il ait été touché par un autre joueur.
 - Prendre le ballon des mains sur une rentrée de touche effectuée par un partenaire

- Pour les fautes spécifiques du gardien la reprise du jeu est Coup Franc Indirect pour l'équipe adverse sur la ligne des 13 m au point le plus proche de l'endroit où la faute a été commise.

LOI 13 : COUPS FRANCS

- Identique à celle du football à onze (Coup Franc Direct et Coup Franc Indirect).
- Un but peut être marqué directement sur Coup Franc Direct
- Sur Coup Franc Indirect, un but ne peut pas être marqué directement.
- Lorsque l'arbitre siffle un Coup Franc Indirect, il doit lever le bras à la verticale jusqu'à ce que le ballon soit touché par un second joueur ou soit sorti du terrain
- La distance à respecter par les joueurs de l'équipe adverse au moment de la frappe est de 6 mètres.

LOI 14 : COUP DE PIED DE RÉPARATION

- Identique à celle du football à onze à savoir :

Un coup de pied de réparation est accordé à l'équipe attaquante lorsqu'un joueur de l'équipe défendante commet une faute possible d'un Coup Franc Direct dans sa surface de réparation.

- Le point de réparation se situe à 9 mètres de la ligne de but.

LOI 15 : RENTRÉE DE TOUCHE

- Identique à celle du football à onze à savoir :
 - Faire face au terrain de jeu
 - Avoir, au moins partiellement, les deux pieds soit sur la ligne de touche soit à l'extérieur du terrain
 - Tenir le ballon de ses deux mains
 - Lancer le ballon depuis la nuque et par-dessus la tête.
 - Lancer le ballon depuis l'endroit où il est sorti du terrain

LOI 16 : COUP DE PIED DE BUT (6m)

- Identique à celle du football à onze.
 - Le ballon est placé devant le but à une distance de 9 mètres de la ligne du but, à droite ou à gauche (maximum 3 mètres) du point de réparation.
 - Les adversaires doivent se trouver en dehors de la surface de réparation.
 - Le ballon est en jeu une fois qu'il a été botté et est sorti directement de la surface de réparation.

LOI 17 : COUP DE PIED DE COIN

- Identique à celle du football à onze.
 - Le ballon est placé sur le point de corner (intersection ligne de touche et ligne de but)
 - La distance à respecter par les joueurs de l'équipe adverse au moment de la frappe est de 6 mètres.

SANCTIONS

- Carton Jaune : comportement antisportif ou dangereux.
- Carton Blanc : désapprobation des décisions de l'arbitre en paroles ou en actes entraîne une expulsion temporaire (à la discréption de l'organisateur en fonction de la formule sportive retenue) sans remplacement. L'équipe du joueur joue en infériorité numérique pendant 2'.

Cas d'exclusion définitive :

- Carton jaune doublé : = carton rouge : joueur exclu.
- Carton blanc doublé : = carton rouge : joueur exclu.
- Carton blanc + un carton jaune = carton rouge : joueur exclu.
- Carton rouge direct : Joueur exclu.
- Un joueur sanctionné d'un carton blanc peut participer à la séance de tir au but : l'exclusion temporaire n'est effective que jusqu'à la fin du temps de jeu.



Nous demandons à chaque participant d'être indulgent envers les arbitres.

CONTACT

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com / 01 58 68 22 75

www.sport-u.com

Directrice nationale adjointe - Delphine REGEARD

dregard@sport-u.com

Chargé de missions SPORT - Gaetan HUBERT :

għubert@sport-u.com